



MISSION MATINALIER

Présence à l'auberge, au 7 rue Saint-Christophe, de 7h30 à 8h (le dimanche, de 8h30 à 9h).

Avant :

Acheter du **pain** pour un petit-déjeuner pour cinq. On part sur une baguette et demie (sachant qu'il y aura sans doute des restes de pain du dîner de la veille). À préciser à l'usage.

Le jour J :

En cas d'**empêchement majeur** de dernière minute, prévenir le responsable de semaine et tout faire pour trouver soi-même un remplaçant. En dernier recours, appeler le veilleur qui vient de passer la nuit à l'auberge.

Partager le petit-déjeuner avec les hôtes et le veilleur (stock de beurre, café, thé, sucre, confitures sur place).

Veiller à ce que l'hôte responsable du nettoyage du sol le nettoie, que les toilettes soient **propres** et que la salle commune et la cuisine soient **rangées** (les hôtes ont chacun un casier pour leurs affaires personnelles). Dans les trois coins nuit des hôtes, veiller à ce que les lits soient faits. Sauf **le samedi matin** : ce jour-là, mettre les 3 draps, 4 draps housse, 4 taies d'oreiller, les torchons et les 2 essuie-mains, ainsi que les 3 serviettes de toilette, gants de toilette et le tapis de bain, dans le coin Veilleur pour le lavandier.

Aérer la pièce. Puis vérifier que les fenêtres sont bien refermées.

Fermer la pièce à 8h (le dimanche, à 9h). Personne ne doit rester dedans.

Remettre la clé selon la procédure.

En cas de problème, appeler **le responsable de semaine**.

-----En cas de fait vraiment grave : santé : 15 / police : 17 / pompiers : 18-----